

Colonel-major Nèma Sagara : «La lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre exige une plus grande collaboration entre les populations et nos structures chargées de cette mission»

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 30 MAI 2019

379

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Chapeau à un confrère !

Nous reproduisons dans cette rubrique les articles de confrères qui forcent notre admiration

Défense de Tiébilé Dramé : Quand le professeur Joseph Brunet-Jailly se trompe de combat



Recrudescence de violence au centre : Dan Nan Ambassagou veut sécuriser les populations



Hôpitaux du Mali : Un système de gestion obsolète

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Une Brèves	Défense de Tiébilé Dramé : Quand le professeur Joseph Brunet-Jailly se trompe de combat 4 P.4
	Cérémonie d'«iftar» à Koulouba : Le Président de la République, Ibrahim Boubacar Keita, a respecté la tradition P.8
	Degnekoro : Les femmes œuvrent pour l'accompagnement du projet SIRA P.8
	Affaire de la Zone Aéroportuaire : L'ancien maire de la CVI Alou Coulibaly placé sous mandat de dépôt 8 P.8
	Communiqué de la Primature P.9
	Communiqué du Gouvernement P.9
	Axe Goundam-Tombouctou : Un banditisme constant et audacieux 9 P.9
	Etats-Unis : La fille du boxeur mouhamed Ali fait des confidences sur son père. P.10
	Académie d'enseignement de Koulikoro : Visite inopinée du chef de la division enseignement secondaire et supérieur mouhamed Ali fait des confidences sur son père. P.10
	Drame routier au Mali : Au moins 20 morts sur l'axe Fana-Bamako 10 P.10
	Direction nationale de l'agriculture : L'engrais des paysans détourné, le DG sur le banc des accusés P.11
	Actualités en Commune v : La population a pris d'assaut la brigade de gendarmerie de Kalaban coura 11 P.11
	Gouvernement du Mali : Cinq choses à savoir sur Amadou Thiam, ministre chargé de piloter la révision de la Constitution P.12
	Chronique éco : Le Mali vise le trio de tête des producteurs d'or 12 P.12
Actualité	Protection Civile : Les recrues exclues "injustement" crient justice 14 P.14
	Recrudescence de violence au centre : Dan Nan Ambassagou veut sécuriser les populations 15 P.15
	Région de Mopti : Le Gouverneur de la région préside une réunion extraordinaire de sécurité alimentaire 16 P.16
	Hôpitaux du Mali : Un système de gestion obsolète 17 P.17
	Communiqué du conseil des ministres du mercredi, 29 mai 2019 18 P.18
	Colonel-major Nèma Sagara : «La lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre exige une plus grande collaboration entre les populations et nos structures chargées de cette mission» 20 P.20
Politique	Accord pour la paix et la réconciliation au Mali : Ce qui va changer avec le ministre Dramé, en plus de la riposte 22 P.22
	Accord politique de gouvernance : La jeunesse de l'UM-RDA s'approprie le contenu 23 P.23
Culture & société	Priorité santé : Les attributs du petit cola 25 P.25
International	Devant les députés français : Jean-Yves Le Drian s'inquiète de la situation au Cameroun et en Guinée P.26
	Syrie : Déchaînement de violence dans les provinces de Hama et Idleb 26 P.26
Sport	Mercato : Des discussions autour d'un échange Dembélé-Neymar P.27
	Succession ouverte au Barça : Laurent Blanc ou Thierry Henry bientôt au Barça ? 27 P.27
	Coupe du monde U20 : Les Maliens gagnent, les Sud-Africains peinent 28 P.28

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Directeur de la Publication** : Casimir Sangala
- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Ali Moro, Karamoko B. Keita, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougué

P.8



P.14



P.23



Défense de Tiébilé Dramé : Quand le professeur Joseph Brunet-Jailly se trompe de combat

Sa biographie officielle le décrit comme un Chargé d'enseignement à Sciences-Po qui a longuement séjourné au Mali, grâce à l'IRD (1986-1995, 2000-2004).

Assistant à la Faculté de droit et des sciences politiques et économiques de Strasbourg (Institut du Travail de 1962 à 1968), Chargé de cours à la Faculté des sciences économiques d'Aix-Marseille (1968-1970), Maître de conférences agrégé à la Faculté des sciences économiques d'Aix-en-Provence (1971-1975), Professeur à la Faculté des sciences économiques d'Aix-en-Provence (1975-1986) et doyen (1979-1983) puis Directeur de recherches à l'Institut de Recherche pour le Développement-IRD (1986-2004), affecté à Bamako (1986-1995) puis Abidjan (1995-2000), Représentant de l'IRD au Mali (2000-2004) et enfin Chargé d'enseignement à Sciences-Po

Ses derniers ouvrages parus sont : Le Mali contemporain, éditions Tombouctou-éditions IRD, 2015 avec Jacques Charmes, Doulaye Konate et Santé mondiale, enjeu stratégique, jeux diplomatiques, Presses de Sciences-Po, juin 2016 avec Dominique Kerouedan.

C'est donc ce brillant universitaire, connaisseur du Mali, Joseph Brunet-Jailly, qui a enfilé sa robe d'avocat du nouveau ministre des Affaires étrangères du président du Mali Ibrahim



Boubacar Keita, qui, dans une étonnante « prise de plume » écrit :

« Le journal électronique Malikilé comprend-t-il ce qu'il publie ?

En page de titre du n° 367 de ce journal un gros titre : "Chapeau à un confrère ! Nous reproduisons dans cette rubrique les articles des confrères qui forcent l'admiration", avec une photographie du Ministre Tiebilé Drame. L'article repris dans ce numéro est celui que François Soudan a publié dans Jeune Afrique (N° 3044 du dimanche 12 mai 2019) à propos de la nomination de Tiebilé Drame comme ministre des Affaires Etrangères dans le gouvernement du Dr Boubou Cissé.

Cet article est introduit par un texte non signé

où on lit notamment : "La vérité est que Tiébilé Dramé est un politicien professionnel. Il vit de la politique. Il n'a jamais travaillé dans sa vie au Mali en dehors des postes politiques et pour cette raison il fait nécessairement partie de la caste des opposants alimentaires qui vont vulgairement à la soupe. Il y est allé. Et d'ailleurs ce n'est pas la 1ère fois car c'est dans des conditions semblables qu'il a quitté le Congrès National d'Initiative Démocratique, le parti de Me Mountaga TALL qui l'avait envoyé au gouvernement comme ministre...des Affaires Etrangères en 1991 pour rejoindre l'équipe de IBK en 1994. Choix de raison ? Sans doute. Dans le déshonneur ? Evidemment. Soumaila Cissé en gentleman n'y voit pas une trahison. Mais chacun sait qu'il n'en pense pas moins."

Or, dans l'article de François Soudan on lit notamment : "Tiébilé Dramé, à l'impeccable passé de défenseur des droits de l'homme, n'a jamais relevé de cette catégorie alimentaire, pas plus qu'il n'est vulgairement allé « à la soupe » en intégrant le gouvernement de Boubou Cissé. Entre un IBK qui, dernier mandat oblige, n'a plus à craindre désormais de conforter un adversaire en lui donnant les moyens de se refaire et un Soumaïla Cissé, seul bénéficiaire des avantages du statut de chef de l'opposition, l'ancien prisonnier du général Moussa Traoré a simplement fait, à 63 ans, un choix de raison, auquel le candidat pour lequel il s'est battu ne s'est d'ailleurs pas opposé. Choix respectable, donc. En conformité avec ses principes ? Les Maliens en jugeront à l'usage.

D'où ma question : le journal Malikilé comprend-t-il ce qu'il publie ?
Joseph Brunet-Jailly ».

Notre réponse :

- 1 Bien sûr que n'étant nullement concerné par l'article, Joseph Brunet-Jailly, que nous respectons par ailleurs pour son parcours académique et son intérêt constant pour le Mali, ne pouvait nous adresser un droit de réponse. Il aurait pu et dû, par contre par courtoisie et honnêteté intellectuelle nous adresser copie de son analyse. Nous l'aurions publié en bonne place comme nous le faisons maintenant. Lui a préféré le diffuser par des réseaux de son choix.
- 2 Nous avons cité notre source et reproduit in extenso l'article qui avait forcé notre admiration. Mais nous n'avons jamais dit que notre bonne appréciation d'un article nous ôtait notre libre arbitre ou signifiait une adhésion sans réserve.
- 3 Nous avons par conséquent resitué l'article dans le contexte malien avec des rappels factuels que Maître Brunet-Jailly ne conteste pas, suivis de nos commentaires. Dans le respect de la règle selon laquelle « les faits sont sacrés et les commentaires libres ».
- 4 Nous n'avons ni diffamé, ni insulté : notre éthique journalistique et la qualité que nous imprimons à notre journal en ligne ne l'autoriserait pas.
- 5 Enfin, avez-vous observé Monsieur Brunet-Jailly que Tiébilé Dramé n'a nullement démenti nos propos ni exercé un droit de réponse qui reste ...son droit. Merci de l'intérêt que vous portez à notre journal et croyez-nous, notre respect vous reste dû.

■ La Rédaction



SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Ammy Baba Cisse

IBK décide de faire chômer et payer la journée du Vendredi 31 Mai 2019.



Boubacar Païtao

Démission de SBM, des ministres enlèvent tout leur dotation en carburant au cas où ils ne seront pas reconduits.



Ibrahim Anne

Une évidence signée Ousmane Sonko : "Macky va quitter le pouvoir ; cela est une certitude."

Une boulette signée Jean Paul Dias : « On fait trop d'enfants au Sénégal : il y a le pétrole qui va arriver et le gaz mais il ne faut pas qu'on soit trop nombreux. J'étais là quand on est allé à l'indépendance. Nous étions trois millions d'habitants. La démographie est exponentielle au Sénégal. Il faut être objectif. Mais il ne faut pas que les femmes, parce qu'elles sont dans la polygamie, aient chacune une armée de gosses. Je sais que cela va choquer mais je préfère le dire ».

Guinée. Opposé à un troisième mandat de Condé, le ministre de la Justice démissionne



Anne Marie Fall

Anne Marie Fall, chanceuse, avec Ibrahim Anne et 12 autres personnes. Puisse Allah (SWT) faire entendre et comprendre notre message de sensibilisation !

Merci à toutes et à tous ceux qui sont venus à la RTS hier vendredi 24 mai 2019 soutenir notre mobilisation contre les maltraitances et violences à l'endroit des femmes. Reprenons-nous et Réhabilitons nos valeurs culturelles et religieuses !

Tout ce qui nous arrive est le produit de l'extraversion.

Je vous invite à rejoindre notre cause car nul n'est à l'abri.

La tentative de viol suivie de meurtre de Binta CAMARA prouvent à dessein que nous sommes tous en sursis.

Mobilisons-nous !

Plus jamais ça !

Je suis tout particulièrement touchée par la présence des doyens Babacar NOEL NDOYE Mansour SOW et Kadia BA.

Je remercie aussi la Presse Senegalaise et la Police Nationale ainsi que la RTS qui a abrité notre mobilisation



Ibrahim Boubacar Yoro Maiga

YEHIA TANDINA
TOMBOUCTOU: L'INSÉCURITÉ S'INVITE DANS NOS QUOTIDIENS



La région de Tombouctou, malgré les nombreuses rencontres relatives à la question sécuritaire, Malgré les engagements signés entre toutes les communautés, malgré les dispositions prises, son honneur insécurité s'est donné une place majestueuse dans le Quotidien du Tombouctien et ressortissants de la région.

Des dernières 72 heures des faits graves se sont produits dans les 3 cercles des 5 de la région.

Un camion de transport à bord des marchandises de plus de 100 Millions détourné de sa Direction dans le cercle de Niafunké et vidé de son contenu par des hommes armés. cette opération a coûté à une Dame plus de 4 Millions de perte en tissu Gezner, 3 Millions 500.000 pour un autre en produits de quincaillerie et plusieurs autres dont je ferai économie de les citer. aujourd'hui le camion est confisqué par les perdants qui estiment qu'une complicité est à l'origine de cette opération qui n'est pas à son début. Le même camion, le même chauffeur sur le même axe est à son 3ème braquage à la défaveur des braves opérateurs de la région.

DIRE: L'opérateur économique Sarmoy victime de l'enlèvement l'année dernière à reçu la visite des bandits à motos devant sa boutique. leur présence a été entonné par des rafales en l'air afin de vider la caisse que détenait son Garçon car lui même Sarmoy absent. pas de perte en vie humaine.

Goundam: un autre boutiquier braqué par des hommes armés après une dispute lui retirant son sac contenant toute sa recette du jour. Sans nul doute que les uns et les autres ne vont jamais cesser de chercher à la sueur de leur front, même si d'autres pensent que cette nouvelle vie leur apportera bonheur et prestige.

CHAQUE CHOSE A UNE FIN, SAUF LE POUVOIR DE DIEU

Nia Dialla Keita

U-20 : Félicitations à nos Aiglons pour la victoire

Secteur Baye : Des avions ravitaillent " notamment les djihadistes"

Source : Le Hogon

OFFICIEL : Gattuso quitte le Milan AC

Selon Aliou Badara Diarra, un autre accident au niveau du carrefour de Mountougoula. Des morts de plus.



Djime Kante

Djime Kante est avec Elhadj Djimé Kanté. Les pèlerins maliens peuvent faire le Hadj 2019 dans de conditions meilleures aux précédents et sans incidence financière.



aBamako

Mali Mamadou Hawa Gassama " La caisse noire du Chef de l'Etat est passée de 600 millions FCFA par an sous Alpha Oumar Konaré à 15 milliards FCFA sous IBK " " Une partie de ce pactole suffirait pour résoudre la crise de l'école malienne " ..



Arouna Modibo TOURÉ

Quelle magnifique performance de nos Aiglons ce soir ! Leur combativité fait notre admiration. Tous derrière notre équipe ! U20WC Mali



Jigi

Utile travail collectif pour rappeler dans un média que "Les rivalités entre communautés au Mali ne doivent pas devenir un fonds de commerce pour les apprentis sorciers de la géopolitique. Leurs interprétations sont dangereuses & contre-productives."

Guillaume K. Soro



J'ai mené des missions pour le compte de @OIFfrancophonie j'ai participé à des sommets mais j'en viens aujourd'hui à être fortement préoccupé! Que la politique de nos tropiques ne s'invite là où il ne faudrait pas. @APFfrancophonie. Mon courrier sera transmis sous peu. GKS.

J'ai décidé d'écrire un courrier à tous les membres du Bureau de l'APF, Bureau auquel j'appartiens en qualité de 1er VP. Et je siège dans ce Bureau depuis 2013 en qualité de VP. J'aurais aimé qu'on concède que je totalise 7 ans de présence continue dans cette organisation.

Ministère des Affaires Étrangères du Mali

Arrivée à Djeddah en Arabie Saoudite , ce mardi 28 mai de S.E.M. @T Drame MAECI de la République du Mali où il prendra part aux travaux de la Réunion Ministérielle préparatoire au 14è Sommet de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), prévu le 31 mai à la Mecque



Forces Armées Maliennes

Le commandement militaire de la région de Tombouctou a organisé le 25 mai, journée internationale de l'Unité Africaine (#UA), une cérémonie de coupure de jeûne.

Le journal Afrique

Au Sénégal, durant le mois de ramadan, des sketches sont diffusés tous les soirs à la télévision au moment de la rupture du jeûne. Les scénaristes s'inspirent de scènes de la vie quotidienne pour faire rire.



URGENT FRANCE 24



URGENT - Ingérence russe dans la campagne présidentielle américaine : le procureur spécial Robert Mueller annonce sa démission

malikile.com

LE QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Cérémonie d'«iftar» à Koulouba : Le Président de la République, Ibrahim Boubacar Keita, a respecté la tradition



■ ■ Cet iftar est bienheureux. Chaque année, depuis que nous sommes en cette maison de Koulouba, par la Grâce de Dieu et des Maliens, nous recevons tous les amis du Mali et les musulmans pour une rupture symbolique du jeûne" a déclaré le Président de la République. Étaient invités à cette cérémonie les membres du gouvernement, le Corps diplomatique, les familles fondatrices de Bamako, les leaders religieux et la presse nationale.

Affaire de la Zone Aéroportuaire : L'ancien maire de la CVI Alou Coulibaly placé sous mandat de dépôt



Depuis plus de 10 jours, le maire de la commune VI, Alou Coulibaly, séjourne à la MCA (maison centrale d'arrêt de Bamako) suite à l'affaire de la zone aéroportuaire. Selon nos sources il est reproché à Alou Coulibaly d'avoir démolé des constructions sur cette partie de la commune VI du district de Bamako pendant son passage éphémère à la tête du conseil communal. Rappelons que M Coulibaly avait été d'abord suspendu puis demi de ses fonctions de maire. En effet, on lui reprochait une affaire de visa sur la France, le recrutement illégal d'agents à la mairie, entre autres.

A suivre.

Degnekoro : Les femmes œuvrent pour l'accompagnement du projet SIRA



USAID/Mali SIRA a regroupé les femmes des 5 communautés écoles de Degnekoro (25 Km de Dioïla) en comités afin d'accompagner les agents SIRA à faire le suivi des livrets lien famille-école, de les appuyer pour la mobilisation des parents et leur sensibilisation à accroître la scolarisation des filles, et de suivre la régularité des enfants des 1re et 2e années à l'école. Très engagées, à chaque réunion, elles cotisent pour appuyer les parents en cas de maladie d'un élève. Mme Sèba Mallé, Présidente des femmes : « Nous remercions les agents SIRA pour leur persévérance. On ne savait pas, nous les femmes, que nous avons un rôle à jouer dans l'éducation de nos enfants. Désormais, on a ouvert les yeux en matière d'appui à nos enfants ». M. Fassidiki Mariko, Président Comité de Gestion Scolaire : « Cette initiative des femmes prouve qu'elles sont capables d'appuyer les enfants plus que nous, leurs maris. Nous sommes prêts à inscrire nos filles l'année prochaine car nos femmes nous ont donné le goût de l'éducation. Grâce à leur suivi, même les enseignants viennent régulièrement à l'école ». M. Denfa Mariko, Maire sortant, représentant le maire : « J'ai vu, moi-même, les enfants lire avec autant de facilité, à leur âge. Je souhaite rencontrer les media pour que cela soit connu de tous, niveaux cercle, région et même pays ». @USAID Mali Education USAIDTransforms DevJourney

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernière informations du moment

Communiqué de la Primature



Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, ministre de l'Economie et des Finances Dr Boubou Cisse recevra à la Primature demain jeudi 30 mai 2019 à 8h30, les leaders des partis, regroupements et mouvements politiques signataires de l'Accord Politique de Gouvernance du 2 mai 2019. La rencontre portera entre autres sur le rôle des signataires dans la mise en œuvre de l'accord, et l'organisation imminente du dialogue politique inclusif.

Primature du Mali

Axe Goundam-Tombouctou : Un banditisme constant et audacieux



C'est devenu traditionnel en région de Tombouctou, principalement le tronçon Tombouctou-Goundam. Chaque jour apporte son lot de braquage, de tuerie ou de violences contre des populations qui continuent de braver ces criminels résiduels.

Aujourd'hui 28 Mai 2019, entre 14heures et 18heures, s'est opérée une série de braquages sur cet axe. Une vingtaine de véhicules, avec des passagers qui ont déclaré être totalement dépouillés de tous les biens (téléphones, argent et bijoux).

Deux automobilistes auraient essuyé des tirs pour avoir refusé d'obtempérer aux sommations des bandits de grands chemins. Selon nos

Communiqué du Gouvernement



Le gouvernement de la République du Mali informe l'opinion nationale que ce mardi 28 mai, en début d'après-midi, un grave accident de circulation est intervenu entre un véhicule de transport public de voyageurs (minicar) et un camion de transport de sable, sur la Route Nationale numéro 6, entre Kassela et Zanti-guila (forêt de la Faya), dans la région de Koulikoro.

Le premier bilan fait état de 23 morts et 16 blessés graves.

Selon les premiers témoignages recueillis sur place, le pneu du véhicule de transport public de voyageurs a explosé, désarticulant le véhicule dans la voie du camion venant en sens inverse. Le choc frontal a été très violent.

Le gouvernement a immédiatement dépêché sur les lieux une délégation composée des ministres en charge de la sécurité et des transports, ainsi que les services compétents desdits départements pour organiser les secours et exprimer la solidarité de la nation. Les blessés et les corps ont tous été évacués à l'hôpital du Mali et à Gabriel Touré.

En cette douloureuse circonstance, le gouvernement adresse aux familles des victimes ses condoléances attristées et prie pour le repos de l'âme des disparus. Il souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Le gouvernement invite les transporteurs au respect strict de la réglementation relative aux visites techniques régulières et à la prudence sur les routes.

Bamako, le 28 mai 2019

**Pour Le Gouvernement
Le ministre de la Communication,
Chargé des Relations avec les institutions,
Porte-parole du gouvernement
Yaya Sangaré**

sources, les victimes ont été reçues dans les Brigades de Goundam et de Tombouctou pour dénonciations.

Il y a un peu plus d'un mois, un chauffeur a été assassiné dans presque les mêmes conditions, plongeant la ville de Goundam dans une série de représailles contre les peaux blanches. Depuis, le calme semble revenir et les communautés défendent leur vivre-ensemble.

Etats-Unis : La fille du boxeur mouhamed Ali fait des confidences sur son père.



« Mon père me fit asseoir sur ses genoux et me dit quelque chose que je n'oublierai jamais. Il m'a regardé droit dans les yeux et dit : " Tout ce que Dieu fait de précieux dans le monde est couvert et difficile d'accès. Où trouve-t-on les diamants ? Au plus profond de la terre, couverte de roches et protégés. Où trouve-t-on les perles ? Au fond de l'océan couvertes et protégées dans une belle coque. Où trouve-t-on l'or ? Dans de profondes galeries sous le sol recouvertes de couches de roche. L'homme doit travailler dur pour les obtenir. " Il me regarda droit dans les yeux et d'un ton grave dit ceci : " ma fille ton corps est sacré aux yeux de Dieu. Tu es bien plus précieuse que les diamants, les perles et l'or. Ton corps doit être couvert et difficile d'accès par tout homme " »

Drame routier au Mali : Au moins 20 morts sur l'axe Fana-Bamako

Un Mardi endeillé et douloureux, c'est recette d'un accident de circulation qui s'est produit hier entre Kassela et Zantiguila à une quarantaine de kilomètres de Bamako. C'est aux environs de 10h36 minutes que la catastrophe se serait produite dans la forêt Faya sur l'axe Fana-Bamako.

C'est un minicar, dont l'un des pneus aurait éclaté, qui a foncé sur un camion benne. Le bilan est très lourd. Une vingtaine de morts identifiés, 13 blessés dont 11 graves. Les ministres en charge de la sécurité et de la protection civile et son collègue des Transports et de la mobilité urbaine ont pu constater l'ampleur de la catastrophe.

Pour le Général Salif Traoré, c'est horrible, c'est une catastrophe à la suite d'un accident de la voie publique. C'est une scène de désolation, avec des images insupportables et indescriptibles. Pour le ministre de la sécurité, les éléments de la protection civile souhaiteraient ne pas avoir à intervenir. Il a recommandé le respect rigoureux des aspects sécuritaires et techniques sur les publiques.

Quant au ministre des Transports, il a rappelé les circonstances de ce drame mortel. Les deux ministres ont été salués et remerciés par l'un des députés de la région en la personne de Mamadou Diarrassouba. Il est vrai que la route tue, mais les engins et les humains en sont pour

Académie d'enseignement de Koulikoro : Visite inopinée du chef de la division enseignement secondaire et supérieur



Une mission d'évaluation de la Division Enseignement Secondaire et Supérieur de l'Académie d'Enseignement de Koulikoro conduite son chef, Monsieur Balla Keita, a sillonné mardi, 28 Mai 2019, certains établissements relevant de son ressort.

La mission s'est rendue au Lycée Privé Cheick Oumar Bathily de Souban(LPCOB), Lycée du séminaire PIE XII, Lycée Magnine Mariko(LMA-RICO), l'institut de Formation Technique de Koulikoro(IFTK), et à l'institut des Sciences Appliquées(ISA).

L'objectif de cette visite inopinée était de se rendre à l'évidence du démarrage effectif des évaluations des classes d'examen dans ces différents établissements.



beaucoup.

À l'hôpital du Mali, le ministre de la santé Michel Sidibé a rendu visite aux blessés et facilité leur prise en charge. Il avait à ses côtés le député de Dioïla afin de partager ces instants fort tristes pour notre pays.

Même à Koulouba, le chef de l'Etat s'est incliné sous la mémoire des victimes mais pas sans déplorer l'incivisme et l'imprudence des usagers au quotidien. Plusieurs véhicules de transport interurbains ressemblent très souvent à carcasses dont la pneumatique, la signalisation ou le freinage ne répondent à aucune norme.

Paix à l'âme des victimes.

Direction nationale de l'agriculture : L'engrais des paysans détourné, le DG sur le banc des accusés

La campagne de distribution de l'engrais au compte de la saison agricole 2019-2020 a commencé. Elle se fait non pas sans grincement de dents, car de forts soupçons de magouilles pèsent sur le Directeur national de l'agriculture.

Selon des indiscretions, la liste de distribution des engrais est sortie depuis quelques jours au niveau de la Direction nationale de l'agriculture. Au constat de la répartition faite, ce sont seulement 20 % qui sont allés aux paysans. La question qui se pose est de savoir, où est parti le reste, soit les 80 % de l'engrais subventionné par l'Etat du Mali, estimés à des dizaines de milliards de F CFA ? Une interrogation bien justifiée dans la mesure où, le monde paysan n'est pas dupe. Les paysans savent très bien la part qui doit leur revenir à chaque saison. Le quota attribué aux différentes zones agricoles comme la zone Office du Niger, la zone CMDT, la zone OHVN, etc. est d'office. Aucune sorcellerie, aucun vol planifié ne peut passer inaperçue. Dans la recherche de l'engrais manquant, les regards sont tournés vers le directeur national de l'agriculture, M. Maïga. Il est soupçonné d'avoir fait main basse sur la part des paysans en complicité avec un réseau de magouilleurs dont ferait partie le chef de cabinet sortant du ministère de l'Agriculture.

Le ministre de l'Agriculture, Moulaye Hamed Boubacar, connu pour son intégrité et sa détermination à toujours conduire à bon port la mission à lui confiée par le président de la République, doit veiller aux grains. Il y va de l'intérêt du monde paysan, de la réussite de la campagne agricole et de l'autosuffisance agricole de notre pays.

Le lundi 27 mai, à la faveur du 9e Conseil supérieur de l'agriculture à Koulouba au titre de la campagne agricole 2019-2020, le président de la République, intrigué par les magouilles tant sur les intrants que les équipements agricoles, a tapé du poing sur la table. Face aux partici-



pants que sont les structures chargées de l'agriculture et les organisations paysannes dont la faitière l'Assemblée permanente des Chambres d'agricultures du Mali (ACPM), au vu des 15 millions de tonnes de céréales récoltées la saison précédente, IBK a déclaré, « ce résultat me conforte dans mon choix d'allouer 15 % du budget national, au secteur de l'agriculture [...], mais aucunement et jamais pour nourrir une spéculation de quelque ordre que ce soit ». Une mise en garde sévère à tous ceux qui se rendront coupables du délit de détournements et à ceux qui ont la main à la pâte.

A chaque campagne agricole suffit sa peine pour les paysans maliens. En dépit des efforts colossaux réalisés par le président de la République, Ibrahima Boubacar Kéita en faveur du secteur agricole en vue de hisser le Mali parmi les plus grands producteurs agricoles africains, des esprits malveillants sont tapis dans l'ombre pour saboter ses actions en privilégiant leurs propres poches. A travers leur entreprise criminelle, ils parviennent à se faire plein la poche en délestant les paysans de leurs droits et en partageant les cautions techniques à un cercle d'affairistes. Les objectifs de campagne pour cette année, validés par le Conseil supérieur de l'agriculture, ont été fixés à 11 millions de tonnes de céréales avec un excédent prévisionnel de 3 millions de tonnes. Son budget s'élève à 299,2 milliards de F CFA.

■ A. Dicko

Actualités en Commune v : La population a pris d'assaut la brigade de gendarmerie de Kalaban coura

La brigade de gendarmerie de recherches de Kalaban Coura est prise d'assaut par les acteurs des 18 marchés de la Commune V. Les raisons : le maire Amadou Ouattara du RPM aurait convoqué tous les présidents des marchés qui refusent de payer les taxes quotidiennes à cause du double langage du maire, sa mauvaise gestion des affaires communales et son intention d'imposer ses hommes en remplacement des présidents actuels...

Affaire à suivre...



malikile.com

Gouvernement du Mali : Cinq choses à savoir sur Amadou Thiam, ministre chargé de piloter la révision de la Constitution

Peu avant sa nomination au poste de nouveau ministre malien chargé des Réformes institutionnelles, Amadou Thiam présidait encore l'ADP-Maliba, parti arrivé troisième à la dernière présidentielle. Au gouvernement, le ministre âgé de 35 ans hérite du brûlant dossier de la révision de la Constitution, un pilier important de la mise en œuvre de l'accord de paix. Portrait en cinq points.

1. Le plus jeune 2e vice-président de l'Assemblée

Lorsqu'il a été élu député de la commune V du district de Bamako, lors des élections législatives de 2013, Amadou Thiam n'avait que 29 ans et était déjà une petite révolution dans le marigot politique malien connu pour être le terrain de jeu des vieux crocodiles. Mais Amadou Thiam venait à l'époque du parti de l'Alliance démocratique pour la paix (ADP-Maliba) de l'homme d'affaires Aliou Diallo, qui a été un acteur majeur de l'élection du président malien Ibrahim Boubacar Keïta en 2013. De ce fait, Amadou Thiam a été élu deuxième vice-président de l'Assemblée nationale du Mali, devenant ainsi le plus jeune deuxième vice-président de l'Assemblée.

Mali : vieux crocodiles et jeunes loups, le choc des générations

2. Se lance dans la politique à la suite du coup d'État de 2012

Intelligent, très religieux et ayant un penchant pour le business, rien ne



laissait envisager qu'Amadou Thiam allait un jour faire de la politique. Mais le coup d'État du capitaine Amadou Haya Sanogo et la crise politico-sécuritaire de 2012 l'ont finalement basculé dedans, « pour ne pas rester des acteurs passifs de la vie de la nation », explique-t-il aujourd'hui. Amadou Thiam fonde ainsi l'ADP Maliba avec le riche homme d'affaires malien Aliou Diallo, qu'il a connu plus tôt dans le domaine des prestations de services pour sa mine d'or.

« C'est par patriotisme que me suis lancé dans la politique suite à la crise politico-sécuritaire de 2012 », explique Amadou Thiam à Jeune Afrique. Pour sa première année de formation, qui a coïncidé avec l'élection présidentielle, l'ADP-Maliba réussit à faire élire cinq députés à l'Assemblée nationale en se posant ainsi devant le Parti pour la renaissance nationale (Parena) de Tiébilé Dramé, ou encore le Congrès national d'initiative démocratique (Cnid) de Mountaga Tall.

Chronique éco : Le Mali vise le trio de tête des producteurs d'or

Le classement africain des pays producteurs d'or est en mutation perpétuelle ces dernières années. La plus haute marche du podium a été pendant longtemps occupée par l'Afrique du Sud, suivie du Ghana et du Mali. Mais, depuis quelques années, le Soudan, dont la production pétrolière est sur une pente descendante, ne cesse de bousculer cet ordre africain que l'on croyait solidement établi.

En effet, selon le «Commodity Markets Outlook» publié en début de ce mois par la Banque mondiale, le Ghana a, en 2018, coiffé le pays de Nelson Mandela qui s'est vu aussi surclasser par le Soudan dont la production est essentiellement artisanale. Ainsi, le trio de tête de 2018 des géants africains du métal jaune est désormais composé du Ghana, du Soudan et de l'Afrique du Sud, selon l'institution de Breton Wood. Notre pays, longtemps 3^e du classement, est désormais 4^e producteur d'or en Afrique.

En outre, ce classement qui demeure incontesté et incontestable -il se fait la base de déclaration officielle vérifiable - intègre uniquement la quantité d'or produit par nos unités industrielles aurifères. En la matière, le Mali, qui dénombre près de dix mines industrielles avec des perspectives de production encourageantes, a produit plus de 60 tonnes d'or en 2018, contre une cinquantaine de tonnes en 2017.

Toutefois, ce classement ne tient pas compte, en ce qui concerne notre pays, de la part importante de la production artisanale (mal maîtrisée), mais significative. En effet, selon des sources officielles, la production artisanale, bien que mal ou peu maîtrisée, est de plus en plus considérable et pourrait amener notre pays à remonter sur le podium. En 2017, ce sont plus de 16 tonnes d'or qui auraient officiellement franchi les cordons douaniers, a révélé le ministre des Mines et du Pétrole d'alors lors des Journées minières et pétrolières tenues en novembre 2017. Au regard de ce volume important, les autorités ont décidé de mettre en place de comptoirs d'achat sur les placers et procéder à l'identification des orpailleurs, afin de pouvoir quantifier au centime près la quantité d'or produite de façon artisanale dans notre pays.

Ces actions entamées depuis près de deux ans peinent certes à prendre la forme souhaitée. Mais, elles ont, tout de même, connu un début d'exécution. Et, aujourd'hui, le département persiste et signe : la quantité d'or qui a officiellement traversé nos cordons douaniers en 2018 est supérieure à celle de 2017 et dépasserait sans doute les 20 tonnes. Ce qui ferait une production nationale dépassant les 80 tonnes d'or (industrielle et artisanale). Ajouter à cela, les perspectives avec les énormes investissements annoncés par B2Gold et l'entrée en production de nouvelles mines, le Mali pourrait bousculer le classement dans un avenir proche.



SPiRiT

MEGA TOMBOLA MOBICASH

Participez en faisant des transactions de 5000F ou plus

*offre valable jusqu'au 15 mai 2019

Protection Civile : Les recrues exclues "injustement" crient justice



« Qu'allons-nous dire à nos parents? », cette plainte de leur porte-parole en a bouleversé plus d'un.

Les malversations et autres pratiques malsaines lors des recrutements dans les fonctions publiques au Mali sont de l'ordre du banal. Mais la tête du Département de la Protection civile est occupée par un certain Salif TRAORE. Et là, cette accusation d'exclusion de « nous les fils des faibles » au profit de 22 « fils de puissants » prend tout son relief. De quoi s'agit-il ?

En ce début de semaine apparaît sur les réseaux sociaux (par vidéo) le visage de Maminata DIAWARA et les six garçons debout derrière elle. En porte parole, elle raconte l'histoire de leur recrutement puis de leur exclusion des rangs de la protection civile.

Ils ont été recrutés et envoyés à Markala pour la visite d'arrivée, puis remis aux caporaux instructeurs pour la formation militaire. Tout va bien, mais une rumeur court : 32 éléments vont venir de Bamako pour prendre la place de certains.

Et puis, un rassemblement est provoqué et on procède à l'appel. « On nous a mis de côté pour aller subir une visite à Ségou ». Là-bas ils vont traîner sans répondant et passent la nuit dehors. Tôt le matin, 6 :00, on vient les chercher. Changement de programme : « vous allez subir les visites à Bamako ».

Une fois dans les murs de la capitale, on les conduit à Sogoniko, la Mecque des pompiers du Mali. Ils sont convoqués à une réunion où

on leur dit sans autres formes de procès : « vous êtes exclus. Vous êtes inaptes ».

L'histoire de Maminata et de ses compagnons d'infortune a ému et révolté l'opinion. L'impact de la vidéo des 7 recrues exclus « injustement », Maminata et les six garçons, fut massif et fulgurant. Aussi hier mercredi 22, la DNPC (Direction nationale de la protection civile) s'est fendu d'un communiqué de contre-attaque. Le dit communiqué traite le contenu de la vidéo d' « accusations sans fondement ». Il justifie les exclusions par le fait que les intéressés

n'étaient « pas aptes à la formation militaire ». Cette inaptitude aurait été révélée par la « visite médicale d'arrivée sur le site de leur formation militaire à Markala ». D'où leur remplacement, selon la Direction.

La DNPC ajoute pour mieux se disculper que les exclus peuvent aller à l'ACI 2000 « prendre connaissance de leurs résultats suite à la visite d'arrivée » à Markala.

Le moins que l'on puisse dire est que cette histoire a des aspects troublants.

D'abord, la DNPC ne dément pas les différents contenus de la vidéo « Maminata et les six garçons » (qui parlent au nom de 32 exclus). Elle les confirme. D'abord, qu'exclusion a bel et bien eu lieu. Que remplacement a eu lieu aussi (22 éléments). Et qu'on a utilisé un procédé pas digne (car tordu et perfide) d'une administration crédible pour informer les exclus de leur exclusion. On leur a menti à deux reprises : vous allez subir une visite à Ségou ; vous allez finalement subir la visite à Bamako. Dire aux exclus qu'ils peuvent aller consulter les résultats de leur visite médicale à l'ACI n'a plus de sens. C'est une vraie enquête menée par des éléments impartiaux qui peut rendre sa crédibilité à la Protection civile sur ce coup. A lire le communiqué de la direction générale de la protection civile.

■ Amadou TALL.





Recrudescence de violence au centre : Dan Nan Ambassagou veut sécuriser les populations

Le rythme de la violence terroriste, dont les régions de Mopti et de Ségou (centre du pays) constituent le centre de gravité, s'intensifie sous toutes ses formes depuis quelques années déjà. Et plus particulièrement à l'approche de la saison hivernale où traditionnellement, les terroristes sévissent avec plus de cruauté envers les paisibles citoyens et contre leur bien. DNA distingue à cet égard deux zones aux caractéristiques distinctes. Une zone inondée (Djenné, Téninkou, Youwarou et Mopti) et une autre exondée (Bandiagara, Bankass, Koro et Douentza). Toutes ces localités se trouvent dans la Région de Mopti. À noter que les zones du centre du Mali se caractérisent par l'absence de l'Etat et de ses démembrements. Exposant ainsi les populations et leurs biens aux pires exactions des individus « armés non identifiés ». Toujours « inconnus » et jamais identifiés. C'est ainsi que « face à la recrudescence de la violence », le mouvement a réuni ses états généraux. Et c'est ainsi que le mouvement Dan nan Ambassagou a lâché, en date du 26 mai 2019, un communiqué qui rend compte de cette rencontre qui eut lieu le même jour (26 mai) au lieu-dit de Toungoulou. Au cours de cette réunion du mouvement, il a

été décidé – lit le communiqué – par les participants de « sécuriser les populations de ces zones en organisant des patrouilles visant à mettre hors d'état de nuire les bandits qui ten-

teront de s'attaquer à ces paisibles citoyens ».

Le mouvement DNA place son action « dans la logique de soutenir le gouvernement à stabiliser et à sécuriser le pays dogon ». Le communiqué dont copie dans ce numéro, est signé par Youssouf TOLOBA, Chef d'état-major général de DNA.

■ Amadou TALL



**COMMUNIQUÉ DU MOUVEMENT D'AUTO DÉFENSE DAN NAN
AMBASSAGOU AU PAYS DOGON**

Le mouvement d'auto défense Dan Nan Ambassagou au Pays Dogon vient à travers ce communiqué, informer l'opinion nationale et internationale de la situation qui prévaut dans les zones inondées (Djenné, Tenenkou, Youwarou et Mopti) et exondées (Bandiagara, Bankass, Koro et Douentza) de la région de Mopti.

Face à la recrudescence des violences dans ces zones surtout à l'approche de la période hivernale, les éléments du mouvement Dan Nan Ambassagou de ces zones se sont réunis le Dimanche 26 Mai 2019 au pays dogon. A l'issue de cette rencontre, les participants ont décidé de sécuriser les populations de ces zones en organisant des patrouilles pour mettre hors d'état de nuire, les bandits qui tenteront de s'attaquer à ces paisibles citoyens.

Le mouvement d'auto-défense Dan Nan Ambassagou au Pays Dogon, rappelle qu'il reste toujours dans la logique de soutenir le gouvernement à stabiliser et sécuriser le pays dogon.

Toungoulou, le 26 Mai 2019
Le Chef d'État-major général
Mouvement Dan Nan Ambassagou
au Pays Dogon
Youssouf TOLOBA

Région de Mopti : Le Gouverneur de la région préside une réunion extraordinaire de sécurité alimentaire

Réunion Extraordinaire ce Mardi 28 Mai 2019 de la commission Régionale de Sécurité Alimentaire autour du programme de soutien au dispositif National de Sécurité Alimentaire (PRESA) ; sous la présidence du Gouverneur de Mopti le Général de Division Sidi Alassane Toure.

Des relations fonctionnelles fortes et de qualité lient le Gouvernorat de Mopti au commissariat à la sécurité alimentaire depuis de nombreuses années, notamment dans le cadre de l'assistance alimentaire gratuite octroyée aux populations vulnérables de la Région par l'État du Mali et à travers l'installation des banques de céréales communales.

Le conseil National de Sécurité Alimentaire du Mali qui s'est tenu le 23 Mai dernier sous l'égide du premier ministre, chef du gouvernement, Ministre de l'Économie et des Finances SEM BOUBOU CISSE, vient de recommander une forte implication des gouverneurs de Région dans l'acheminement de l'aide alimentaire octroyée par le gouvernement et son suivi - Évaluation.

Les structures du dispositif National de Sécurité Alimentaire telles que le système d'Alerte précoce (SAP), l'Office des produits Agricoles du Mali (OPAM) et l'Observatoire du marché Agricole (OMA), participent activement aux cadres de concertation régionale autour de diverses thématiques concernant la sécurité alimentaire en général.

L'apport technique de ces structures du dispositif National de Sécurité Alimentaire (DNSA) est remarquable notamment dans la caractérisation annuelle de l'État de sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables et l'identification du nombre de personnes touchées par cercle et commune



de la Région.

Depuis 2015, le Dispositif National de Sécurité Alimentaire (DNSA) a entamé des réformes structurelles et institutionnelles avec l'appui de certains partenaires techniques et financiers, notamment la coopération Suisse qui est intervenue à travers plusieurs projets d'assistance aux populations vulnérables par des transferts monétaires conditionnels et non conditionnels en appui à la nutrition et au relèvement des moyens d'existence des populations vulnérables, en complément à la distribution alimentaire gratuite (DAG) que l'État a fait en faveur des populations vulnérables à travers le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA).

À la lumière de ces expériences, la coopération Suisse a accepté d'appuyer le Dispositif National de Sécurité Alimentaire dans la consolidation de sa réforme et dans ses activités en finançant le Programme de Soutien au Dispositif National de Sécurité Alimentaire (PRESA) pour une durée de quatre ans de 2018 à 2022 pour un montant de 3,080 milliards de francs CFA avec possibilité de renouvellement sur quatre autres années.

Le PRESA est une réponse à la politique Nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle du Mali (POLNSAN), adoptée la semaine dernière par le Gouvernement. Il vise dans un futur proche à fédérer les financements des bailleurs de fonds en faveur du DNSA et ceci pour une meilleure synergie des actions et une meilleure efficacité dans les interventions en faveur des populations vulnérables.

C'est pourquoi la commission mixte de concertation mise en place suite au protocole d'entente signé entre l'État à travers le CSA et les PTF, constitue le comité de pilotage du PRESA. Au niveau régional et local ce sont les comités régionaux et locaux de sécurité alimentaire qui offrent le cadre technique de concertation au programme, ce qui explique la réunion de ce Mardi 28 Mai 2019. Il s'agit donc d'un programme pionnier dont les objectifs, les résultats attendus de la mise en œuvre des principales composantes ont été exposés par l'équipe du programme au niveau central et régional.

■ **Cellule de communication
Gouvernorat Mopti.**

Hôpitaux du Mali : Un système de gestion obsolète

La crise des Hôpitaux est une crise de structures mais aussi de gestion. Les missions de l'hôpital ont évolué plus vite que ses capacités d'adaptation. Les notions même de maladie et d'offre de soins ont considérablement changé au cours de ces Vingt dernières années. Le système de régulation de l'hôpital est devenu obsolète et il est maintenant indispensable de le remplacer afin de permettre la transformation des structures et de la gestion de l'hôpital.

Le système actuel de gestion du personnel est un facteur de blocage du processus de changement. La loi hospitalière n° 02-050 du 22 juillet 2002 a apporté peu de modification aux caractéristiques intrinsèques du modèle de gestion hospitalière. La gestion du personnel a peu évolué au cours de ces dernières années. Il s'agit plus d'administrer le personnel que de le gérer avec des techniques de gestion modernes intégrant le facteur humain.

Le mode de gestion bureaucratique du personnel freine la mutation de l'hôpital.

L'information et la communication sont insuffisamment développées et l'hôpital est encore trop peu ouvert sur l'extérieur. La dynamique d'action par projet est encore trop rare et le manque de participation du personnel freine le changement du mode de gestion actuel.

Avec la réforme hospitalière, et le partage de l'hôpital en centres de responsabilité, la responsabilité en terme de moyens (moyens en personnel et moyens budgétaire en général), s'est étendue à tous les acteurs de l'hôpital. La réforme hospitalière, confirme et renforce cette orientation. La gestion hospitalière devient l'affaire de tous les acteurs hospitaliers et ceux-ci sont appelés à construire ensemble des contrats d'objectifs. Il n'est plus possible dans le suivi d'un projet de dissocier l'action d'un agent administratif, d'un technicien, d'un soignant.

L'hôpital est une mosaïque de cultures qui s'opposent. Nous avons deux cultures majeures, la culture médicale et la culture gestionnaire, et deux cultures dépendantes, la culture soignante et la culture de l'encadrement. Le projet d'établissement devrait être une réponse à ce problème de diversité et

d'opposition culturelle en tant que facteur d'intégration. Il favorise le partage des valeurs et permet de gérer la diversité en impulsant une dynamique de mobilisation et de participation du personnel à un objectif commun : soigner les malades.

La mutation du mode de gestion de l'hôpital passera par une politique des ressources humaines concertée et volontariste qui permettra la nécessité adaptation de l'offre de soins à l'évolution des pratiques et aux exigences accrues de la qualité. La gestion des ressources humaines de l'hôpital devra intégrer le contenu des projets élaborés dans la concertation et répondre aux attentes des personnels et des équipes des services dans leurs rapports de travail. Cette politique doit permettre d'améliorer simultanément les conditions de travail du personnel et la qualité des soins aux patients, tout en réduisant les dysfonctionnements de l'organisation.

Quelles sont les solutions possibles à la crise des hôpitaux ?

Il faut certes améliorer le mode de financement, en tenant mieux compte de l'activité et des performances de l'établissement, mais l'évolution de fond porte sur la gestion avec pour objectif final : l'élévation de la qualité des soins.

Trois domaines sont prioritaires : la gestion des ressources humaines ; la connaissance de l'activité et des performances et le développement d'une demande contractuelle sous formes de contrats d'objectifs.

Tous les diagnostics posés sur le fonctionnement de l'hôpital montrent l'absence d'une réelle discussion interne sur la répartition des ressources humaines, tout comme sur l'organisation du travail.

Seule l'émergence d'une politique des ressources humaines plus transparentes, plus concertée au niveau interne comme au niveau national, et plus volontariste permettrait d'accompagner efficacement la nécessaire adaptation de l'offre de soin à l'évolution de la demande et aux exigences accrues de qualité et de sécurité de la part des patients et des familles. Ces impératifs doivent conduire les hôpitaux à adopter une gestion des ressources



humaines plus anticipatrices intégrant une connaissance plus fine des projets et des attentes des personnels et des services. Cette nouvelle politique de gestion des ressources humaines doit permettre d'articuler perspective de recrutement, évolution des carrières, formation continue, études sur les charges de travail, organisation du travail et qualité du soin.

La modification de la gestion des ressources humaines peut être le nouveau mode de régulation de l'hôpital. L'enjeu est de créer un nouveau modèle hospitalier permettant aux acteurs d'agir et de travailler autrement.

Le projet d'établissement doit être actualisé, il doit :

Apparaître comme une démarche de motivation pour mobiliser tout le personnel,

Faire évoluer l'hôpital vers un nouveau type de management, le management ouvert et managérial grâce à la mise en place d'une démarche participative,

Revêtir une dimension concrète. L'univers hospitalier est le lieu où le concret a une place essentielle. Le succès du projet d'établissement ne sera donc total que s'il obtient l'adhésion de la base,

S'appuyer sur le positif. Tout en admettant les contraintes que l'hôpital doit subir de son environnement et de sa situation budgétaire, le projet valorise les atouts de l'hôpital et présente ainsi au personnel un avenir possible et motivant.

■ Dr Aly Dit Agali WELE
Président de Visa Pour
Un Développement Intégré

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI, 29 MAI 2019

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi, 29 mai 2019 dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence de Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu une communication.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a examiné la communication écrite relative au cadre stratégique 2019-2023 pour la relance économique et le développement durable et adopté le projet de décret y afférent.

Le cadre stratégique constitue un outil de référence pour une meilleure coordination dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions de développement au Mali.

La mise en œuvre du cadre stratégique 2016-2018 a permis entre autres de restaurer progressivement la paix et la sécurité et de stabiliser la situation socio-politique et institutionnelle du pays.

En dépit des résultats obtenus, de nombreux défis restent à relever en matière de sécurité, d'accès équitable aux services sociaux de base, de réduction de la pauvreté et des inégalités et d'amélioration de la gouvernance.

Le cadre stratégique 2019-2023 pour la relance économique et le développement durable est élaboré pour consolider les acquis et lever les contraintes qui entravent la pleine atteinte des résultats des politiques publiques. Il prend en compte les objectifs de développement durable, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le projet de Société du Président de la République « Ensemble pour la paix et le progrès, Notre Grand Mali avance » et la lettre de



mission assignée au Premier ministre. Il a pour objectif global de promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience en vue d'atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Les actions préconisées par le cadre stratégique permettront entre autres :

- de combler le déficit de gouvernance ;
- d'assurer la paix et la sécurité et de restaurer le bon climat de vivre ensemble ;
- de créer les conditions d'une transformation structurelle de l'économie et d'une croissance forte et inclusive ;
- de mieux protéger l'environnement et de renforcer la résilience au changement climatique ;
- de mieux valoriser le capital humain et capter le dividende démographique.

Le projet de décret adopté consacre l'approbation formelle du cadre stratégique et ouvre la voie à la mise en œuvre des actions retenues.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

Sur le rapport du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Gardes des Sceaux, le Conseil des Ministres a adopté :

1. Un projet de loi portant modification de la Loi n°01-080 du 20 août 2001, modifiée, portant code de procédure pénale.

La modification du Code de procédure pénale étend la compétence du Pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée à la constatation, à la poursuite et à l'instruction des infractions de crime contre l'humanité, de génocide et de crime de guerre.

Elle permettra de renforcer le cadre juridique de notre pays en vue d'une répression efficace et efficiente de ces formes de criminalité.

2. Un projet de décret portant nomination d'un notaire.

Le notaire est un officier public institué à vie pour assurer le service public de la preuve sur toute l'étendue du territoire national.

L'Ordonnance n°2013-027/P-RM du 31 décembre 2013 portant statut des notaires détermine notamment les conditions d'accès à la profession de notaire, les modalités de gestion de la vacance et du transfert des charges notariales. En application des dispositions de cette ordonnance et après avis conforme de l'Ordre des notaires, Monsieur Thierno Alou N'DIAYE est nommé en qualité de notaire titulaire, avec résidence à Bamako.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

Sur le rapport du ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population, le Conseil des Ministres a adopté :

1. un projet de loi portant principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle de zones de développement en République du Mali ;
2. un projet de loi portant création, organisation et modalités de contrôle de la zone de développement des Régions du Nord du Mali ;
3. un projet de décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil consultatif interrégional de la zone de développement des Régions du Nord du Mali.

Les projets de texte initiés fixent les principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du contrôle des zones de développement et créent la zone de développement des régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudénit. Une zone de développement est une réunion de plusieurs régions ayant les mêmes intérêts sur les plans économique, social et culturel où il est envisagé un ensemble d'activités socioéconomiques et culturelles pouvant permettre de créer de la richesse et des emplois pour le bien-être des populations de la zone. Elle constitue ainsi un outil d'accélération du développement harmonieux et équilibré du territoire national et de promotion des investissements nationaux et étrangers à travers un système d'incitation et de facilités en vue de valoriser les potentialités régionales, interrégionales et locales.

L'adoption des présents projets de texte s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

AU TITRE DU MINISTERE DU DIALOGUE SOCIAL, DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Sur le rapport du ministre du Dialogue social, du Travail et de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a adopté :

1. un projet de loi portant modification de la Loi n°02-053 du 16 décembre 2002, modifiée, portant statut général des fonctionnaires ;
2. un projet de loi portant modification de la Loi n°92-020 du 23 septembre 1992, modifiée, portant Code du Travail ;
3. un projet de décret portant revalorisation des salaires de base du personnel de l'Admi-

nistration relevant du Code du Travail, du personnel enseignant contractuel de l'Etat et du personnel enseignant contractuel des Collectivités territoriales ;

4. un projet de décret portant modification du Décret n°2012-434/P-RM du 9 août 2012, modifié, fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des cabinets ministériels.

Dans le souci d'apaiser le climat social, le Gouvernement s'est engagé avec ses partenaires sociaux à relever l'âge de départ à la retraite des fonctionnaires et des travailleurs et à revaloriser leur grille indiciaire.

Les projets de texte, adoptés dans ce cadre, relèvent de trois ans l'âge de départ à la retraite du personnel régi par le statut général des fonctionnaires respectivement à 58, 61, 62 et 65 ans selon que la dernière catégorie d'appartenance du fonctionnaire est la catégorie C, B1, B2 et A.

Ils relèvent l'âge de départ à la retraite des travailleurs du secteur privé à 60 ans pour la catégorie A avec la possibilité de prolonger jusqu'à 62 ans et de 58 ans pour les catégories B, C, D et E, avec la possibilité d'aller à 60 ans. Les projets de texte adoptés revalorisent en deux temps la grille indiciaire pour compter de janvier 2019 et janvier 2021.

La modification du décret relatif au personnel de l'Administration relevant du Code du Travail, du personnel enseignant contractuel de l'Etat et du personnel enseignant contractuel des Collectivités territoriales et du décret fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des cabinets ministériels vise à tenir compte des changements apportés au statut général des fonctionnaires et au Code du Travail.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Secrétaire général : Monsieur Bangaly N'Ko TRAORE, Inspecteur des Services Economiques.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

- Attaché de Défense à l'Ambassade du Mali en France : Colonel-major Harouna SAMAKE.

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE

- Chargé de Mission : Monsieur Mamadou Issa COULIBALY, Traducteur-Interprète.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

- Chef de Cabinet : Madame Sané KEITA, Politologue.

- Chargé de Mission : Monsieur El Hadji Boutout Aliou SALL, Journaliste ;
Monsieur Moustapha DIAWARA, Journaliste.

AU TITRE DU SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, CHARGE DE LA PROMOTION DE L'INTEGRATION DE L'ENSEIGNEMENT BILINGUE

- Chef de Cabinet : Monsieur Salam TRAORE, Juriste.

- Conseiller technique : Monsieur Mahamadou Soumana CISSE, Professeur principal d'Enseignement Secondaire.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

A l'occasion de la Nuit de LEYLATIL KADR, appelée la Nuit du Destin, le Conseil des Ministres a déclaré la Journée du vendredi, 31 mai 2019, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.

Bamako, le 29 mai 2019

■ Le Secrétaire général du Gouvernement, Madame SANOGO Aminata MALLE Officier de l'Ordre national

Colonel-major Néma Sagara : «La lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre exige une plus grande collaboration entre les populations et nos structures chargées de cette mission»



La lutte contre la prolifération des armes légères, un maillon essentiel dans la quête de la paix et de la sécurité dans notre pays. C'est pourquoi, le colonel-major Néma Sagara invite l'ensemble des acteurs à faire preuve de coopération pour qu'ensemble notre pays puisse trouver les solutions à cette question cruciale qui menace sa paix et sa stabilité. C'est dans une interview accordée à notre reporter que l'une des guerrières des FAMA s'est adressée à nos lecteurs. Lisez !

Mon colonel-major, pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Je suis le colonel-major Néma Sagara, secrétaire permanent de lutte contre la prolifération des Armes Légères et de Petits Calibres.

Que fait exactement le Secrétariat Permanent de lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre ?

Le secrétariat Permanent est une nouvelle structure qui est créée suivant l'ordonnance n° 2017-021/P-RM du 30 mars 2017. Il est rattaché au ministère de la Sécurité et de la protection civile. Sa mission consiste essentiellement en la conception et la mise en œuvre des orientations et stratégies de lutte contre la prolifération des armes légères et de

petit calibre. Nous menons en collaboration avec les autres services entre autres; des études, réflexions et actions dans le domaine de la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre. Le Secrétariat Permanent est, en quelque sorte, l'organe exécutif de la Commission Nationale. A ce titre, il définit et met en œuvre le plan d'action National, conformément aux orientations de la commission.

Quels sont vos rapports avec les membres de la Commission Nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre?

>>>

>>>

La Commission Nationale est l'organe stratégique, qui définit les grands axes et orientations en matière de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre et ce, conformément au cadre législatif et réglementaire ainsi qu'aux différents traités et conventions au nombre desquels auxquels notre pays a souscrit. Je veux dire, la Convention de la CEDEAO et le Traité sur le commerce des armes.

En termes de partenariat, où en êtes-vous ?

Nous entretenons un partenariat fécond avec les partenaires nationaux et internationaux. Pour ce qui concerne les nationaux, je veux citer principalement, le Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité, la Commission Nationale DRR ainsi que l'ensemble des services de sécurité, en l'occurrence les unités de contact avec les populations comme les commissariats de police et les brigades de gendarmerie.

Aussi, nous travaillons actuellement sur plusieurs avec projets des partenaires techniques et financiers dont l'UNMAS, l'ONUDC et le

PNUD dans le cadre de la formation, de la sensibilisation, de la réhabilitation d'infrastructures et la fourniture d'équipements. Ensemble, nous sommes en train de conjuguer nos efforts pour limiter voire stopper complètement ce fléau des ALPC dans notre pays.

Quelles sont vos contraintes majeures ?

Les contraintes s'identifient au nombre des défis à relever. Il s'agit de faire connaître davantage la structure à travers une forte médiatisation. C'est pourquoi nous avons pris l'engagement d'utiliser tous les canaux de communication qui s'offrent à nous. Aussi, malgré les moyens limités, nous essayons de mettre l'accent sur le potentiel humain, l'effectivité de la création d'unités locales et régionales, le renforcement des capacités par la formation du personnel, l'équipement des unités, la mutualisation des moyens, la coordination et la synergie d'actions entre nous et toutes les structures impliquées dans la sécurité des personnes.

Quels sont vos perspectives ?

Les perspectives du Secrétariat Permanent de

Lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre s'inscrivent dans l'atteinte des objectifs globaux prévus la stratégie nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre. Il s'agit d'assurer la couverture et l'effectivité des structures régionales et locales à travers l'opérationnalisation des bureaux nouvellement créés, le renforcement des capacités grâce à la formation du personnel et l'équipement des unités en moyens logistiques adéquats.

Mon Colonel-major, votre appel à la population

La lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre exige une plus grande collaboration entre les populations et nos structures chargées de cette mission. C'est pourquoi, j'invite l'ensemble des acteurs à faire preuve de coopération pour que nous trouvions ensemble les solutions à cette question cruciale qui menace de la paix et la stabilité de notre pays.

■ Propos recueillis par
Ousmane DIAKITE

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest



Accord pour la paix et la réconciliation au Mali : Ce qui va changer avec le ministre Dramé, en plus de la riposte

Tiébilé Dramé pourra-t-il réussir la délicate mission de ramener l'accord de paix sur les rails ? Sous la coupole du département des Affaires étrangères et la Coopération internationale, les attentes restent grandes. En attendant, des clarifications s'imposent.

L'accord pour la paix et la réconciliation nationale est-il du ressort du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ? La réponse est peut-être oui, dans la mesure où depuis l'arrivée de Tiébilé Dramé à ce département, les actions menées confirment que l'Accord de paix prend un nouvel envol.

Est-ce une action volontariste ou une vraie prérogative du ministre ? A peine installé, le

chef de la diplomatie a convoqué les ambassadeurs des pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies pour un soutien accru au Mali dans la préservation de sa souveraineté.

Le ministre Dramé a entrepris la même démarche avec les chefs de la Minusma et de la Misahel. Les questions sont axées sur les difficultés qui entravent le processus et surtout la position du Mali. Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a-t-il été compris ?

En mission à l'étranger, il a réitéré la ferme volonté de faire bouger les lignes. Interrogé par RFI, Tiébilé Dramé a répondu non seulement aux propos du général retraité français, Pinatel

et fait en même temps une mise en garde : "Il ne faut pas oublier qu'à Ouagadougou comme à Alger, les acteurs maliens ont apposé leurs signatures sur des principes cardinaux importants que sont : l'intégrité du territoire national, l'unité nationale, la forme laïque et républicaine de l'Etat".

S'adressant au président en exercice de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) Sidi Brahim Ould Sidati lors d'une cérémonie commémorant la Journée de l'Afrique, M. Dramé a déploré sa tendance à bouder l'hymne national. "Quand le chant du Mali était entonné, et quand ce chant était salué avec gravité et le respect qu'il faut par les acteurs internationaux ici présents. Que le président en exercice de la CMA, mon frère, Sidi Brahim Ould Sidati se lève avec du retard et ensuite croise les bras de façon désintéressée", observa-t-il.

Selon lui, "l'hymne national du Mali, c'est le chant du Mali et il mérite respect et considération de la part de tous les Maliens. Et quand les acteurs internationaux respectent le chant du Mali, il est souhaitable que tous les Maliens le respectent". Mise en scène ou véritable riposte ? Le geste du ministre a retenti en échos favorables au sein de l'opinion.

Besoin de clarifications

Cette prise de position a été précédée d'une présentation de son ministère en conseil des ministres d'une communication relative à la création d'un cadre politique de gestion de la crise au centre du Mali. "Le cadre politique, qui sera créé auprès du Premier ministre, regroupera les ministres chargés des Affaires sociales, de la Justice, de la Défense, de la Sécurité, de l'Administration territoriale, des Affaires étrangères, de la Cohésion sociale, des Affaires religieuses et du Budget", peut-on lire dans la communication.

Est-ce désormais carte blanche pour les Affaires étrangères pour gérer les questions de l'intérieur comme la sécurité et la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale ? Ce qui apparaît nettement dans cette proposition qui a l'assentiment du conseil des ministres, "son objectif est de combiner l'approche politique et l'approche militaire en vue d'apaiser la situation au centre et de résoudre la crise sur une base durable"

Accord politique de gouvernance : La jeunesse de l'UM-RDA s'approprie le contenu

Le bureau politique national des jeunes du parti Union malienne du Rassemblement démocratique africain (UM-RDA) a organisé, samedi dernier, au siège de la formation politique sis à Korofina-Nord une conférence débat sur l'Accord politique de gouvernance suivie d'une cérémonie de rupture du jeûne. La conférence, qui avait pour objectif de donner d'amples informations à la jeunesse sur le contenu de l'Accord politique de gouvernance, était animée par le président de l'UM-RDA, Dr Ibrahim Bocar Ba, en présence des membres du bureau politique national et de plusieurs autres invités.

Lors d'un exposé, Ibrahim Bocar Ba a expliqué le contenu de l'Accord politique de gouvernance signé le 2 mai dernier entre le gouvernement et plusieurs partis politiques de notre pays qui a abouti à la formation d'un gouvernement de mission.

Selon le conférencier, il est important pour chacun de s'approprier cet accord qui va régir pratiquement toute une année la manière dont chaque citoyen s'acquittera de son devoir. « C'est nous-mêmes de la majorité qui avons

souhaité qu'on puisse vraiment rassembler le plus de Maliens possibles dans le cadre d'une union sacrée pour que le pays puisse oublier tous les problèmes qu'on a les uns par rapport aux autres et de faire en sorte que nous unissons nos efforts pour que le Mali puisse résoudre les problèmes », a déclaré le président de l'UM-RDA.

Dr Ibrahim Bocar Ba a ensuite précisé que c'est dans cette optique qu'a été formé un gouvernement de mission avec des membres de l'opposition, estimant que cela apportera un plus. A ce sujet, il a ajouté que ces membres de l'opposition désormais présents dans le gouvernement sont de gros calibres au plan politique et technique, qui vont trouver d'autres comme eux aussi qualifiés pour résoudre les problèmes du pays.

Pour le dirigeant politique, l'intérêt de ce sujet est que les jeunes en particulier puissent savoir le contenu de l'Accord politique de gouvernance. Toute chose qui lui a permis de décortiquer les cinq chapitres de cet accord, notamment la formation du gouvernement, le problème du dialogue politique, celui du front

social et les dispositions prévues dans le cadre d'un calendrier qui sera mis en œuvre.

« Il faut s'en approprier et apporter notre part de chemin. Nous, nous avons accompagné le président Ibrahim Boubacar Keïta par rapport à la seconde mandature et nous pensons que nous avons le devoir pas seulement de le faire élire, mais d'aider à sa réussite. Dans ce cadre là, nous pensons que le gouvernement de mission a un rôle essentiel », a-t-il souligné.

De même, selon le conférencier, le document préconise que la majorité et une partie importante de l'opposition puissent unir leurs efforts et rester solidaires. Il s'agit également pour les acteurs concernés, à en croire M. Ba, de faire en sorte que la révision constitutionnelle et le referendum puissent se tenir dans les meilleures conditions, mais aussi que le climat social soit apaisé.

« L'actualité du moment, c'est l'Accord politique que le gouvernement a signé avec les partis politiques de l'opposition et de la majorité. Donc, il était important que nous appelions notre président pour qu'il vienne nous expliquer le contenu de cet accord afin que nous puissions relayer l'information et bien informer nos militants par rapport au contenu, les tenants et les aboutissants », a déclaré le 1er vice-président par intérim du bureau national des jeunes de l'UM-RDA Niafou Sissoko.

■ Alou Badra DOUMBIA



UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Priorité santé : Les attributs du petit cola

De puissantes révélations sur le PETIT COLA grâce aux dernières recherches scientifiques

Le BITTER COLA peut guérir et neutralisé le venin du scorpion et bien encore celui du serpent. Si vous êtes mordu par l'une de ces bestioles, mangez juste un BITTER COLA et le venin sera neutralisé en moins de 2 minutes.

Vous pouvez également utiliser le BITTER COLA pour maintenir les reptiles spécialement les serpents loin de votre résidence. Pour ce faire il vous faudra écraser le BITTER COLA, ensuite sécher la poudre puis la répandre dans votre maison.

La poudre permet également de sauver vos enfants de certaines situations accidentelles telles que la consommation involontaire du savon, de l'Omo détergent ou de toute autre substance toxique nuisible à la santé humaine. Mélangez une cuillère à tasse de ladite poudre à l'eau tiède et faites boire à l'enfant, ce qui le fera évacuer en moins d'une minute toute la substance consommée

Dans l'un ou l'autre des cas, l'usage du BITTER

COLA représente un premier soin afin de maintenir le patient en vie avant évacuation dans un centre de santé

Si vous souffrez de quelconques maux mais sans satisfaction, nous avons des traitements efficaces à mettre à votre disposition

Au Cabinet Santé Pour Tous, nous avons fait des résultats pour les supposés maux incurables tels que : la faiblesse sexuelle, l'éjaculation, précoce, la drépanocytose, les fibres, les kystes, le cancer, l'épilepsie, l'hémorroïde, des problèmes visuels, le diabète ; l'hépatite et même le VIH.

INCROYABLE N'ES CE PAS ? C'EST POURTANT VRAI !



Devant les députés français : Jean-Yves Le Drian s'inquiète de la situation au Cameroun et en Guinée

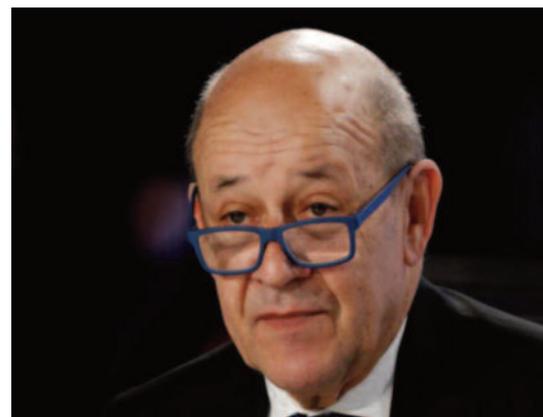
Le ministre Jean-Yves Le Drian était auditionné, mardi 28 mai, par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. L'occasion pour le chef de la diplomatie française de donner son sentiment sur la situation dans plusieurs pays du continent africain, comme en Guinée et au Cameroun.

Le ministre français des Affaires étrangères n'a pas caché mardi soir son inquiétude au sujet du Cameroun. « Dans les régions anglophones du Cameroun, la situation continue de se dégrader, a-t-il souligné. Les pertes humaines sont de plus en plus lourdes. »

La France, l'Union européenne et les Nations unies font tout, a assuré Jean-Yves Le Drian, pour pousser Paul Biya à prendre des initiatives afin de trouver une issue politique à la crise.

Le patron de la diplomatie française s'est également dit « très préoccupé de la situation du juriste international Maurice Kamto. Nous souhaitons que cette figure importante du Cameroun puisse être libérée, a-t-il déclaré. Nous faisons pression régulièrement, fortement. Y compris le président de la République a appelé le président Biya pour qu'on trouve des solutions. »

Le ministre a, en revanche, adopté un langage plus diplomatique pour évoquer les velléités de réforme de la Constitution en Guinée Cona-



kry. Une réforme qui pourrait permettre au président Condé de se maintenir au pouvoir. « Sur la Guinée, oui je sais. Mais je suis en séance publique, donc je ne peux que constater comme vous une situation qui peut être préoccupante », a-t-il indiqué.

Jean-Yves Le Drian, qui a enfin assuré que la France défendrait aux côtés des pays sahéliers le renouvellement fin juin du mandat de la Minusma à l'heure où les États-Unis, a lâché le ministre, voudraient faire des économies sur les opérations de maintien de la paix.

Syrie : Déchaînement de violence dans les provinces de Hama et Idleb



Des forces du régime syrien lors d'affrontements avec les jihadistes, dans la province de Hama, le 28 mai 2019. Les avions russes et syriens ont mené, mardi 28 mai, plus d'une centaine de raids sur les provinces de Hama et d'Idleb, dans le nord-ouest de la Syrie. Selon l'Observatoire syrien

des droits de l'homme (OSDH), les bombardements ont tué au moins 21 civils.

Avec notre correspondant à Beyrouth, Paul Khalifeh

Les avions et les hélicoptères russes et syriens se sont déchaînés ce mardi contre une vingtaine de localités plus au moins proches de la

ligne de front, au nord de Hama et au sud d'Idleb. Toute la journée, l'aviation a mitraqué à coups de missiles, de bombes ou de barils d'explosifs les lignes de défense des jihadistes, qui ont riposté en bombardant des localités pro-gouvernementales dans la province de Hama.

En plus des raids aériens, plus d'un millier d'obus et de roquettes ont été échangés. Les duels d'artillerie étaient d'une violence inouïe, selon des témoignages recueillis par des médias des deux camps.

Ce déchaînement de violence intervient au lendemain d'une contre-offensive des jihadistes pour tenter de reprendre une localité stratégique conquise dimanche par l'armée syrienne. La contre-attaque a échoué et les jihadistes auraient perdu une centaine d'hommes, selon un porte-parole de l'armée russe en Syrie.

Des experts militaires affirment que le violent pilonnage de mardi serait le prélude à une nouvelle offensive syrienne vers le sud d'Idleb. Le prochain objectif semblerait être la localité de Hobeit et un aéroport voisin, actuellement aux mains de l'ancienne branche d'al-Qaïda en Syrie.

Mercato : Des discussions autour d'un échange Dembélé-Neymar



Le FC Barcelone et le Paris Saint-Germain auraient négocié un accord qui pourrait bien bouleverser le marché des transferts : le retour de Neymar en Catalogne et celui de Dembélé au Paris Saint-Germain.

Selon la radio locale RAC1, des discussions ont débuté entre les champions de France et d'Espagne. Si l'accord serait «très compliqué» à obtenir, le journaliste de la radio locale Gerard Romero explique que le deal comprendrait

l'envoi d'Ousmane Dembélé au PSG et le retour du Brésilien au FC Barcelone.

A noter que le Paris-SG avait payé une clause libératoire de l'attaquant brésilien de 222 millions d'euros pour le rapatrier dans la capitale. Deux saisons plus tard, suspendu par l'UEFA pour les trois prochaines rencontres européennes, pour des insultes envers l'arbitre de PSG-Manchester United et après un coup de sang envers un supporter lors de la finale de la Coupe de France, l'histoire entre Neymar et le PSG pourrait donc s'arrêter prochainement. Reste à savoir si les fans seront disposés à pardonner le départ de Neymar...

Douleur au genou pour Neymar

Quant à Ousmane Dembélé, ses performances irrégulières, retards, blessures, et son attitude, ont fait perdre patience aux dirigeants du FC Barcelone. Selon le média catalan Sport, l'ancien rennais pourrait être une des victimes de la reconstruction de l'effectif.

Arrivé à l'été 2017 pour 145 millions d'euros en provenance du Borussia Dortmund pour compenser le départ de Neymar au PSG, Ousmane Dembélé ne s'est jamais réellement imposé au FC Barcelone. Son départ du club catalan serait un échec cuisant pour le champion du monde.

Succession ouverte au Barça : Laurent Blanc ou Thierry Henry bientôt au Barça ?

Ernesto Valverde risque de payer très cher la lourde défaite du FC Barcelone en demi-finale retour de la Ligue des Champions contre Liverpool.

En effet, la presse espagnole affirme ce mardi que le départ du technicien espagnol est devenu inévitable, et qu'une annonce à ce sujet allait intervenir dans les prochains jours. Qui pour le remplacer ? Sans surprise, les rumeurs fusent. Et cela concerne les Français ! Sans club depuis trois ans, Laurent Blanc figurerait sur la short-list du Barça, à en croire les informations de Mundo Deportivo.

Néanmoins, la piste la plus chaude mènerait à Roberto Martinez, actuellement sélectionneur de la Belgique. Pour La Sexta, l'ancien coach d'Everton est le favori, et pourrait arriver avec dans ses bagages un certain... Thierry

Henry, ancien adjoint de Martinez avec la Belgique, et qui a échoué pour sa première expérience dans la peau d'un n°1 à Monaco. Reste

à voir quel sera le choix définitif de l'état-major barcelonais, qui n'a évidemment pas intérêt à se tromper dans ce dossier décisif.





Coupe du monde U20 : Les Maliens gagnent, les Sud-Africains peinent

Le Malien Mohamed Camara. Piotr Matusewicz/PressFocus/MB Media/Getty Images

L'équipe de football du Mali des moins de 20 ans (U20) s'est rapprochée d'une qualification pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde U20, ce 28 mai 2019 à Gdynia, en battant l'Arabie saoudite 4-3 dans le groupe E. Les Sud-Africains, en revanche, sont très mal partis après leur second revers dans le groupe F, face aux Sud-Coréens cette fois (0-1).

Les Maliens vont-ils imiter les Sénégalais et se qualifier pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde des moins de 20 ans (U20) ? Rien n'est encore fait, mais les champions d'Afrique en titre se sont rapprochés du second tour du Mondial U20, ce 28 mai en Pologne.

À Gdynia, les « Aiglons » ont peiné à se débarrasser de modestes Saoudiens. Leur seconde rencontre du groupe E, après un match nul 1-1 face au Panama, a même très mal débuté. La sélection malienne était en effet menée 2-0 suite à une frappe croisée d'un Feras Albrikan (1-0, 9e) parti à la limite du hors-jeu, et à un penalty

transformé par Hassan Altambakti (2-0, 20e). Un penalty généreusement attribué à l'Arabie saoudite, que Youssouf Koita, le portier du Mali, a tout d'abord repoussé. Mais l'arbitre Slavko Vincic a estimé qu'il devait être re-tiré. Car le gardien de but s'était avancé vers le ballon avant qu'Altambakti ait déclenché sa frappe.

La boulette du gardien saoudien

Heureusement pour les Maliens, ils ont profité d'une passe totalement ratée du gardien adverse, Abdulrahman Alshammari, Sékou Koita réduisant le score en renvoyant la balle dans une cage désertée (2-1, 36e). Un Abdulrahman Alshammari encore fébrile, après la pause, lorsqu'Ibrahima Koné a fait passer le ballon entre ses jambes (2-2, 54e).

Koita a toutefois vécu, lui aussi, un moment de solitude, lorsqu'il a vu un lob de Khalid Alghannam redonner l'avantage aux Saoudiens (3-2, 63e). À sa décharge, ses défenseurs n'ont pas réussi à contenir le numéro 11.

Loin de capituler, les vainqueurs de la CAN U20

2019 ont égalisé à nouveau, sur un tir de Bou-bacar Traoré (3-3, 70e). Puis, ils ont pris l'avantage à la 90e minute, sur une reprise à bout portant de Mohamed Camara (3-4).

Le résumé vidéo d'Arabie Saoudite-Mali (3-4), en Coupe du monde U20 2019

Grâce à ce succès, les « Aiglons » sont maîtres de leur destin. Un match nul face aux Français, le 31 mai à Gdynia, leur assurera une place au second tour. Même une défaite ne serait pas forcément rédhibitoire. Car, avec 4 points, le Mali peut aussi finir parmi les meilleurs troisièmes de cette phase de groupes.

Les Sud-Africains loin de la qualification

Les Sud-Africains, eux, vont sans doute devoir tout miser sur le fait de finir troisièmes du groupe F. Car l'Afrique du Sud s'est inclinée pour la deuxième fois durant ce tournoi. Après son revers 2-5 face aux Argentins, les « Amajita » ont cédé face aux Sud-Coréens 1-0, ce mardi à Tychy. Ils devront impérativement relever la tête, le 31 mai face aux Portugais, à Bielsko Biala.



Bélier (21 mars - 19 avril)

Il se peut qu'enfin vous récoltiez les fruits de vos efforts. Le travail fait en amont apporte des retombées positives. Suite à cela, de nouvelles propositions pourraient apparaître. Vous décidez de continuer votre progression. Il y a de l'espoir.

On vous donne des bons plans et de bons conseils pour consommer malin. C'est un excellent moyen de faire quelques économies. Une bonne maîtrise de votre budget permet à vos finances de remonter dans le vert. Continuez vos efforts, c'est bien parti.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Le plus important sera de garder le contrôle de la situation tout en sachant faire preuve d'originalité pour trouver les solutions adéquates face aux imprévus et autres événements non programmés. Votre réactivité au travail sera mise à l'épreuve.

Le climat ne vous encouragera guère à espérer une embellie tant matérielle que financière. Pourtant dans l'arène, votre signe ne capitulera pas. Après certains démêlés, la roue de la fortune tournera en votre faveur. Vénus fera le jeu de vos affaires.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Dans votre travail, vous penserez que vos choix seront judicieux. Face à vos problèmes, prenez le temps de bien analyser toutes les données. Durant le passage de Mars, ne prenez pas d'initiatives personnelles. Faites en sorte d'être couvert.

Pas d'incidents bancaires sur les six derniers mois, pas de transactions avec un quelconque huissier, etc. Qui dit mieux ? Oui, ami Gémeaux, vous aurez toutes les raisons de vanter les bienfaits de votre gestion financière. On applaudit !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

À force de mettre sur pied des projets, vous avez une vision trop nette de comment les choses doivent se dérouler et vous acceptez mal que la réalité s'écarte de vos plans. Et si vous lâchiez un peu prise pour déceler les opportunités quand elles se présentent ?

Mettez les questions financières de côté pour aujourd'hui, vous ne serez pas suffisamment concentré pour cela. De toute façon, vous avez su tenir vos comptes avec une grande minutie jusque-là, il n'y a aucune raison pour que ce jeudi ne soit pas dans la lignée.



Lion (22 juillet - 23 août)

Si vous travaillez en équipe, tout va bien, vous vous serrez les coudes pour donner le meilleur de vous-même. Si vous travaillez en solo, votre motivation en dit long sur vos objectifs de vie. La journée est productive. Pensez à faire une pause. Côté budget c'est plutôt encourageant aujourd'hui ! Vous recevez un coup de pouce du destin, une somme d'argent qui arrive pile au bon moment, vous êtes très heureux de cette bonne nouvelle. Vous partagez ce moment avec vos proches.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous mettrez beaucoup de bonne volonté et de motivation dans votre travail, probablement parce que vous aurez une carotte financière au bout du bâton. Une affaire pourrait vous rapporter, mais méfiez-vous de personnes qui vous induiront en erreur.

Vos finances iront dans le bon sens. Vous investirez avec l'argent que vous gagnerez. À noter aussi : vous devriez compter sur un vrai soutien matériel de la part de votre entourage pour vous aider à développer un projet qui s'annoncera lucratif.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Pour évoluer aujourd'hui avec aisance dans le monde du travail, vous devrez obligatoirement exceller dans ces deux domaines : maîtrise de la langue française, notamment vis-à-vis de l'orthographe, et la maîtrise d'une langue étrangère, comme l'anglais !

Aujourd'hui, vous ferez une bien amère expérience ! Une autorisation de découvert ne s'obtient pas en un claquement de doigts... La somme demandée doit rester raisonnable, et surtout en rapport avec vos revenus. Ensuite, il faut la justifier... Eh oui !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Profitez de votre dynamisme pour régler rapidement tout ce qui est en cours. L'esprit libéré, vous pourrez passer le reste de votre journée à d'autres projets. Vous aurez les bonnes idées pour les faire évoluer et l'énergie de les mener à bien.

Ne repoussez pas l'analyse d'un contrat que vous allez devoir signer tôt ou tard. Profitez d'un moment au calme pour le lire attentivement et vérifier que les clauses sont bien celles que vous avez longuement négociées. Une fois contrôlé, vous pourrez passer à autre chose.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous avez besoin de vous ressourcer. Votre routine professionnelle vous pèse. Vous ne trouvez plus de motivation dans votre travail. Vous prétextez de fausses excuses pour vous évader du bureau. Vous ébauchez un projet. Vous n'osez en parler à personne.

Des discussions constructives et des négociations habiles font pencher la balance de votre côté, c'est très intéressant pour la suite. Achat, vente, nouveau contrat, vous obtenez des facilités, la chance est tournée de votre côté, profitez-en.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos partenaires de travail seront surpris de votre énervement et ne s'attendront pas à votre réaction, car ils seront habitués à votre silence ou votre sang-froid. Du coup, on écouterait vos suggestions et elles seraient appréciées et certaines retenues.

À partir du moment où vous n'aurez pas grand-chose à faire côté finances, vous ne vous en occuperez pas, laissant les choses suivre leurs cours. Vous veillerez juste à examiner vos comptes afin d'être certain que vos prélèvements seront bien validés.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous n'oublierez jamais les crasses dont vous avez été victime. Aujourd'hui, vous aurez l'occasion de vous venger. En refusant de donner un coup de main, de remplacer une personne pendant sa pause, vous estimerez que les pendules ont été remises à l'heure.

Financièrement parlant, vous n'aurez pas les reins assez solides pour changer de voiture. Toutes vos demandes seront refusées : votre banque comme d'autres organismes financiers. Votre salaire est bien trop faible et vos dépenses bien trop nombreuses.



Poisson (19 février - 21 mars)

Profitez de l'influence de Mercure pour renégocier votre contrat, votre salaire ou certains avantages. Vous n'aurez aucun mal à trouver les arguments pour obtenir gain de cause. En recherche d'emploi, les entretiens se passeront parfaitement bien, c'est le moment de foncer.

Vous aurez envie de vous faire plaisir aujourd'hui, quitte à dépenser plus que le raisonnable. C'est dommage, car finalement ce n'est pas ce que vous achèterez qui vous fera plaisir, mais le simple fait de penser à vous. Coupez la poire en deux par de menues dépenses !



Orabank

un partenaire à votre écoute



Grandir
ensemble
et pour
l'Afrique

Groupe Orabank : Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo

www.orabank.net

